

Inauguration du Centre culturel à Black Lake

BLACK LAKE (MD) — De magnifiques cérémonies ont marqué l'inauguration officielle du Centre culturel de Black Lake. La population de l'endroit conservera un souvenir impérissable de la journée du 21 mai 1967.

Les manifestations ont débuté par une messe en l'église paroissiale. Puis, ce fut l'inscription et la signature du livre d'or du Centre culturel. Un banquet fut ensuite servi. Au nombre des invités, on remarquait la présence des autorités civiles et religieuses de toute la région avoisinante, de même que des re-

présentants de la Commission du Centenaire de la Confédération canadienne.

Visite
Immédiatement après le dévoilement de la plaque commémorative de l'édifice, les invités et le public en général ont visité les lieux, pour ensuite assister à une démonstration de nage donnée par les champions des derniers Jeux d'hiver canadiens. En soirée, il y eut un autre spectacle.

Pour la journée de samedi, de nombreuses activités étaient prévues. Citons un tournoi de quilles qui a rempor-

té un vif succès, une joute de ballon-panier et, une soirée dansante pour les jeunes.

Non-participation des Canadiens français aux fêtes du centenaire : idées fausses lancées

(M. Claude Gauthier)

BLACK LAKE (MD) — M. Claude Gauthier, secrétaire de la Commission du centenaire de la Confédération canadienne, a fustigé les dénégateurs de la Confédération canadienne.

M. Gauthier a principalement critiqué les journalistes et les enquêteurs qui, selon lui, lancent des idées fausses dans la population relative à la non-participation des Canadiens français aux fêtes organisées pour commémorer le centième anniversaire de la Confédération canadienne. "Ces propagandistes devraient être ici et apremidi pour assister à l'ouverture officielle du Centre culturel de Black Lake. L'assistance nombreuse est une preuve indéniable de l'intérêt que la nation canadienne fran-

çaise porte aux fêtes du centenaire", a-t-il dit.

"Le Québec participe autant sinon plus que les autres provinces aux manifestations du centenaire de la Confédération canadienne. A preuve, les caravanes qui sillonnent tout le Canada et l'Expo '67. Oui, la race canadienne-française participe activement à toutes ces manifestations", a-t-il repris.

Patriotisme
"Sans distinction de race et de langue, les Canadiens doivent réfléchir en cette année du centenaire sur leur patrie et leurs richesses. Il ne doit pas avoir de désintéressement".

"Nous les Canadiens français à la fonction publique à Ottawa, avons besoin de l'ai-

liesse et se réjouissait de l'ouverture de son Centre culturel.

de de tous les Québécois pour mieux comprendre le rôle du gouvernement fédéral", de dire M. Gauthier. Il a invité les parents à instruire leurs enfants sur le rouge et les réalisations du gouvernement central.

Bonne entente
Prenant à son tour la parole, M. Simon-Pierre Rainville, directeur du Service du centenaire de la province de Québec, a insisté sur la bonne entente qui doit régner entre les francophones et les anglophones. "Le Centre culturel de Black Lake permettra à la jeunesse de s'épanouir aussi bien intellectuellement que moralement. Cet édifice servira également à créer les liens primordiaux pour notre unité nationale", a-t-il conclu.



PLAQUE COMMÉMORATIVE — Le dévoilement de la plaque commémorative fut certes le moment le plus émouvant des nombreuses manifestations de l'inauguration officielle du Centre culturel de Black Lake. La photo ci-haut montre, de gauche à droite, MM. Emilien Moheux, ex-député du comté Mégantic au parlement provincial; Simon-Pierre Rainville, directeur du Service du centenaire de la province de Québec; Claude Gauthier, adjoint au commissaire et secrétaire de la Commission du centenaire; Me Marc Bergeron, représentant des contribuables du comté de Mégantic à la Législature provinciale; Roméo Roy, maire de Black Lake, et Jean-Paul Gravel, président-fondateur du Centre culturel de Black Lake.

(Photo La Tribune, par Maurice Dumas)

Moyen d'enrayer la délinquance juvénile

(Marc Bergeron)

BLACK LAKE (MD) — "La construction d'édifices tels que celui que vous inaugurez cet après-midi est encore le moyen le plus efficace d'enrayer la délinquance juvénile". Voilà en résumé le discours prononcé hier après-midi par Me Marc Bergeron, député du comté de Mégantic au Parlement provincial, au moment où il adressait la parole à l'occasion de l'ouverture officielle du Centre culturel de Black Lake. "Nos jeunes doivent avoir l'opportunité de fréquenter ces endroits", a-t-il ajouté.

Le député unioniste du comté de Mégantic a ensuite souligné le brillant travail de son prédécesseur à la Législature provinciale, M. Emilien Moheux, dans la réalisation de cette bâtisse.

Appui de l'église
Le curé de Black Lake, M. l'abbé Henri Masson, a précisé que l'église applaudit devant la réalisation de ce Centre culturel. "Cet édifice procurera à nos jeunes l'occasion d'exercer leurs activités culturelles et sportives. Cette bâ-

tisse est un bienfait pour toute notre génération qui de plus en plus aura des loisirs. Vous ne pouvez vous imaginer tout l'intérêt que l'Église porte aux loisirs pour le développement et l'épanouissement de la jeunesse", a-t-il spécifié.

Président-fondateur
M. Jean-Paul Gravel, président-fondateur du Centre culturel, a remercié tous les ouvriers de la première heure, ceux qui ont travaillé à la construction du Centre social. Il a déclaré que la population toute entière de Black Lake est responsable de l'érection du Centre culturel. Il a également loué l'immense contribution pécuniaire des industries minières de la région.

Maire
Enfin, le maire Roméo Roy a soutenu que c'est avec orgueil et fierté que Black Lake possède maintenant son Centre culturel. "Aujourd'hui, vous savourez le fruit de vos nombreux efforts pour parvenir à cette fin", a-t-il conclu en s'adressant à la population.

La CSN doit se pencher sur le sort des travailleurs non-syndiqués qui affrontent de nombreux problèmes

(M. Marcel Pépín)

THETFORD MINES (MD) — "Le palmarès des réalisations de la CSN est fort impressionnant, mais il ne faut pas s'arrêter. Nous devons nous pencher sur le sort des travailleurs isolés et non-syndiqués qui affrontent de multiples difficultés".

Telle est l'opinion exprimée samedi par M. Marcel Pépín, président de la CSN, alors qu'il adressait la parole au congrès annuel du Conseil central des syndicats nationaux de Thetford Mines.

"Nous ne pouvons nous contenter de regarder le passé en contemplant nos réalisations. Notre politique doit être orientée en fonction du lendemain. Il existe encore d'innombrables travailleurs non groupés en syndicats. C'est notre devoir de leur venir en aide. L'évolution et l'automatisation

nous empêchent d'être stagnants", a-t-il onine.

Société malade
"Sans l'organisation syndicale, notre société moderne serait beaucoup plus malade qu'elle ne l'est présentement. Sans les syndicats, les heures de travail seraient beaucoup plus longues et par le fait même les heures de loisirs plus courtes", a-t-il poursuivi. Il s'est ensuite demandé si les travailleurs sont prêts à consentir d'autres efforts et d'autres sacrifices pour améliorer le sort des non-syndiqués. Il a demandé aux congressistes de bannir l'individualisme et l'égoïsme de leur vie syndicale.

Pièces législatives répressives
Le président de la CSN a exprimé sa vive inquiétude devant certaines pièces législatives orientées vers la répres-

sion plutôt que la solution des problèmes réels. Il a cité en exemple le Bill 25 et la loi du gouvernement à mettre en application le Bill 21.

"Le Bill 25 bat en brèche les droits fondamentaux des syndiqués. Généralisations de la démocratie disparaît automatiquement. Maintenant, c'est à nous de combattre pour que

les enseignants recouvrent leurs droits et pour que d'autres conservent ce qu'ils possèdent", a-t-il ajouté.

Il a ensuite déclaré que plusieurs étudiants souffriront l'automne si le gouvernement provincial retarde l'adoption du Bill 21.

M. Pépín a également abordé la question de l'éducation,

qui incidemment fut en vogue pendant toute la durée du congrès du Conseil central des syndicats nationaux de Thetford Mines. "Nous devons lutter pour obtenir un régime d'éducation bâti pour toutes les classes de la société. Aujourd'hui, l'instruction est requise dans tous les départements", a-t-il précisé en terminant son allocution.

Les syndiqués devront établir leurs options face aux nombreux problèmes

(Jean-Jacques Lafontaine)

THETFORD MINES (MD) — "Les syndiqués devront sortir de la convention collective et établir leurs options face aux nombreux problèmes qu'ils rencontrent dans tous les domaines", a déclaré samedi M. Jean-Jacques Lafontaine, directeur régional de l'Estrie pour la CSN, devant les délégués du Conseil central

des syndicats nationaux de Thetford Mines réunis en congrès. Le conférencier ne s'est pas gêné pour dire des vérités toutes crues. Il a lancé plusieurs boutades qui contenaient des vérités flagrantes qui ont d'ailleurs été avalées par les congressistes. "Les travailleurs ne sont

pas sensibilisés à tous les problèmes qui les entourent et il faut nécessairement améliorer ce côté. La CSN n'est pas uniquement l'affaire de trois ou quatre personnes; c'est l'affaire de tous les syndiqués sans exception", a-t-il dit.

Éducation
Le conférencier a fait la synthèse de la politique actuelle du gouvernement provincial au sujet de l'éducation. "Présentement, le gouvernement joue la question de la professionnalité pour masquer le véritable problème qui réside dans l'inaccessibilité à l'instruction gratuite", a-t-il commenté.

Il a ensuite préconisé l'interdépendance des syndicats d'une région. Selon lui, c'est l'apport primordial des intérêts pour un syndicalisme démocratique. Il a repris brièvement la thèse des officiers incompetents. "Les gens ne s'arrivent pas pour étudier les véritables problèmes", a-t-il expliqué.

En terminant, il a suggéré plusieurs réformes de nature à donner des structures cohérentes à la CSN.



M. Marcel Pépín a rencontré M. René Poiré.

(Photo La Tribune, par Maurice Dumas)

Plusieurs vœux formulés

THETFORD MINES (M.D.) — Plusieurs vœux ont été formulés au congrès du Conseil central des syndicats nationaux de Thetford Mines qui s'est terminé samedi soir, après des assises d'une durée de deux jours. Toutes les propositions feront l'objet de sérieuses études à une prochaine assemblée du Conseil central.

Changer le nom

Parmi les vœux les plus importants, citons: — Que le programme du comité d'éducation du Conseil central comporte des projections de films traitant du syndicalisme.

— Qu'un amendement soit apporté à la constitution pour conférer des pouvoirs de décision au congrès.

Conseil central des syndicats nationaux de la région de l'amiante.

— Que le rapport des différentes commissions soient distribués aux délégués au moins une semaine avant le congrès.

— Qu'un comité de finance soit institué au sein du Conseil central.

— Demander au journal Le Travail de consacrer une page de chacune de ses éditions à la région de l'amiante.



Licence ou pas de bicyclette

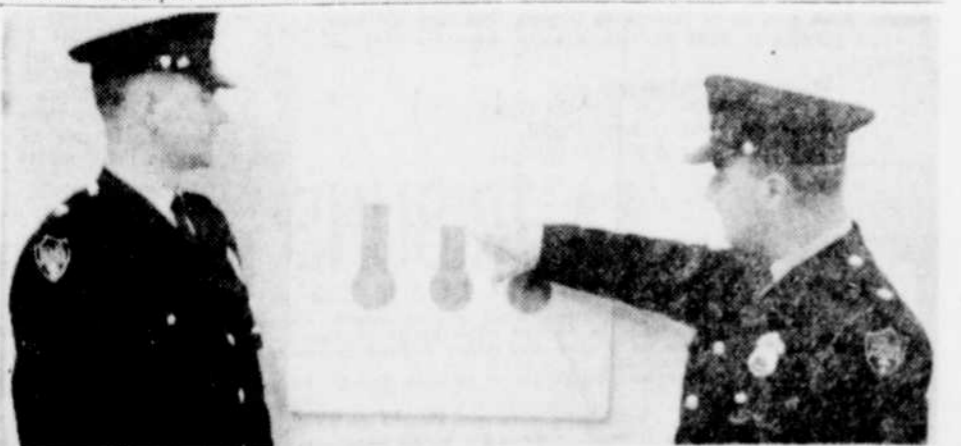
MAGOG (JPL) — Les cyclistes qui ne se sont pas encore procuré leurs plaques d'immatriculation pour l'année 1967 devront le faire aujourd'hui, car le département de police de Magog a décidé de sévir à compter de ce ma-

tin et toutes les bicyclettes qui ne seront pas conformes aux règlements municipaux seront confisquées.

Jusqu'à ce jour, moins de 1.100 licences ont été émises alors que l'an dernier, un total d'environ 1.800 permis a-

vait été enregistré.

Cette année, ces plaques d'immatriculation sont vendues au poste de police local. Auparavant, les employés des bureaux de l'hôtel de ville étaient affectés à ce travail supplémentaire.



FESTIVAL A MAGOG — Même si le festival d'été organisé par l'Association des policiers et pompiers de Magog sera la première activité du genre à être tenue dans cette ville, les organisateurs sont des plus confiants quant à la réussite de ce projet. Entre autres le président du festival, le sergent Yvan Bergeron et le président de l'Association, le sergent Roland Croteau, semblent satisfaits des montants perçus jusqu'ici et il est fort probable que les objectifs fixés au départ seront atteints ou même dépassés.

(Photo Lacasse, Magog)

Chronique judiciaire

Vol et attentat à la pudeur

SHERBROOKE — Deux jeunes gens de Sherbrooke ont comparu en Cour samedi matin, sous une accusation d'attentat à la pudeur sur la personne d'une jeune fille et également sous l'accusation de vol d'auto.

Les deux individus ont comparu devant le greffier Jean-Marie Grégoire. Tout cautionnement leur a été refusé jusqu'à ce qu'ils comparassent de nouveau jeudi, le 25 mai, devant le juge de la Cour des sessions de la paix.

L'un des inculpés aurait pris

Mélange prohibé: essence et d'alcool

SHERBROOKE — Trois individus ont été arrêtés dans la nuit de vendredi à samedi. Ces derniers ont été accusés d'avoir conduit leur véhicule alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool ou la drogue comme le stipule le texte de la loi.

Il s'agit de Richard Lauzière, de South Durham, et de Benoit Fillion, de Lachine, tous deux arrêtés à Richmond, à u-

ne quinzaine de minutes d'intervalle, et de John William Mennie, de Lennoxville, arrêté dans cette même localité.

Tous trois ont comparu devant le greffier, samedi matin, et ils devront comparaître de nouveau, jeudi le 25 mai. En attendant, ils auront pu recouvrer leur liberté moyennant un cautionnement de \$100 en argent ou de \$200 sur propriété.

Archivistes médicales de la région des Cantons de l'Est



ARCHIVISTES MEDICALES — Les archivistes médicales des Cantons de l'Est ont tenu samedi une réunion à l'hôpital St-Vincent-de-Paul. De gauche à droite, Mlle Suzanne Larochelle, étudiante; Mlle Louise Dion, présidente de l'Association régionale des archivistes médicales, section de Sherbrooke; Mlle Dolores Marcotte, étudiante, et Mlle Lise Touchette, étudiante.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

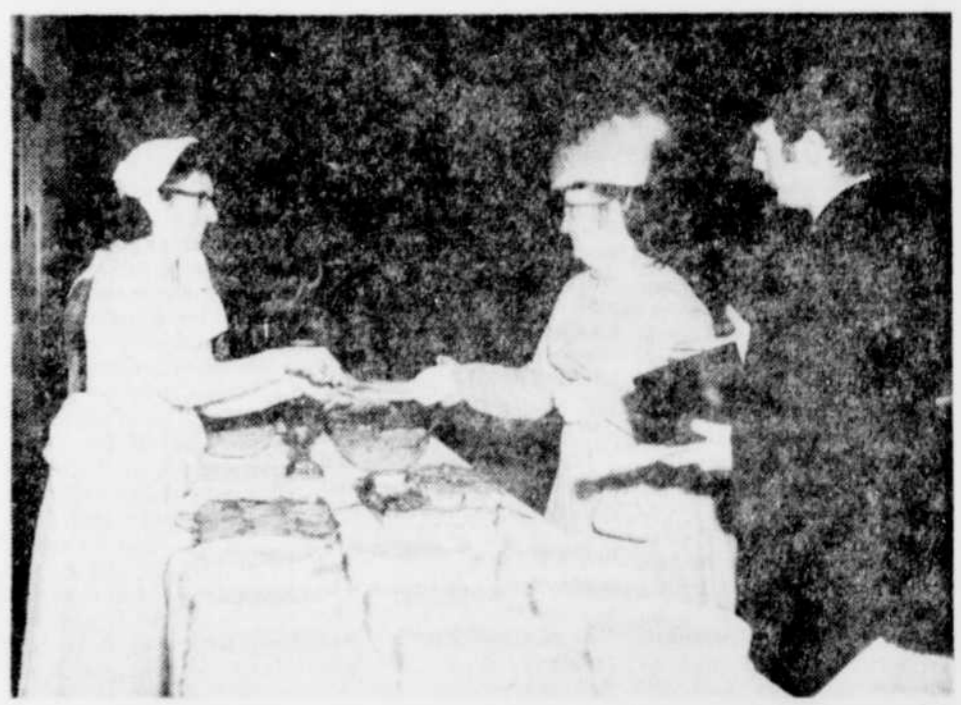
Amicale de l'école normale



25 ANS — Les amicalistes de l'école normale du Sacré-Coeur de Sherbrooke ont fêté, hier, leur 25ième anniversaire. De gauche à droite: Mlle Ginette Pépín, maîtresse de cérémonie; Mme Maurille Robidas (Ginette Dubé), présidente de l'Amicale; Mgr Victor Vincent, principal-fondateur de l'école normale (1942-1965); S. Andrée Bergeron, vice-présidente de l'Amicale; l'abbé Jean Mercier, principal actuel.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Paroisse Marie-Médiatrice



COSTUMES D'EPOQUE — Les costumes n'étaient pas les mêmes, mais on mangeait bien quand même, il y a cent ans. C'est sans doute ce qu'ont voulu nous rappeler ces dames de l'AFEAS de la paroisse Marie-Médiatrice de Sherbrooke lors de leur thé annuel. De gauche à droite, Mme Marcelle Gauvin, conseillère, Mme Thérèse Laverdière, présidente, et son prince consort, M. Claude Laverdière.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)



EPOQUE ANCIENNE — Le sous-sol de l'église Marie-Médiatrice avait une allure bien spéciale en fin de semaine. Certains coins représentaient un foyer du bon vieux temps. Les dames de l'AFEAS avaient comme thème le centenaire de la Confédération pour leur thé annuel. On voit ici ce qui peut représenter une veillée à la chandelle. De gauche à droite: Mme Jacqueline Aubé, Lucie Lapièrre, berçant le bébé, Johanna Gauvin, Mme Genèse Duquette, Mme Aurore Paquette.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)